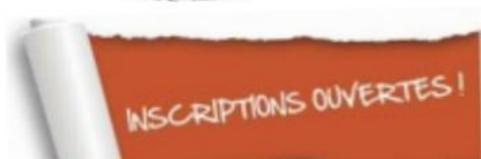




## PASS'SPORT POUR TOUS



### MA DEMANDE PASS'SPORT

saison 2021-2022

#### Le bénéficiaire

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Responsable légal du jeune bénéficiaire

Nom:

Prénom:

Lien de parenté avec le jeune bénéficiaire:

Adresse complète:

N° téléphone: N° portable:

Atteste que son fils ou sa fille dont le nom précède a déposé une demande de licence sportive auprès du club cité ci-après.

Date et Signature

#### Renseignements concernant le club sportif

Nom et adresse du club:

Comité de rattachement:

N° d'agrément/de téléphone :

Certifie que Mlle /M

a déposé une demande de licence sportive pour la discipline sportive:

Coût de la licence sportive fédérale:

(Hors frais annexe)

Date

Cachet et Signature



## PASS'SPORT POUR TOUS



INSCRIPTIONS OUVERTES !

### ***Nouveautés 2021, un dispositif élargi !***

Pour encourager la pratique sportive chez les jeunes hors temps scolaire, la Commune de Marsilly s'est engagée avec les Associations Sportives du village dans la mise en place exceptionnelle du dispositif Pass'Sport pour tous.

La Municipalité a décidé de réitérer cette opération en 2021, en concentrant cette fois ses efforts **sur la primo-inscription des 3-17 ans** dans toutes les Associations sportives de la commune, et non plus seulement celles affiliées à une fédération.

### ***Pour qui ?***

- L'enfant doit habiter à Marsilly, pour la saison 2021/2022\*
- Offre primo-licencié: Ne jamais avoir été licencié dans un Club sportif Marsellois.
- Pour les anciens licenciés: Ne pas avoir renouvelé sa licence annuelle lors des saisons 2019 et 2020.
- Pour les Clubs et Associations sportives : 10 Pass'sport\* (-50%) offerts pour les dix enfants non Marsellois (3 ans-9 ans).

L'enfant doit être licencié ou inscrit dans un club sportif Marsellois dont le siège social est situé sur Marsilly.

Une seule participation par jeune pour la saison 2021-2022 (un club par enfant).

Pour obtenir votre réduction de 50% du montant de la licence sportive ou de l'adhésion, rien de plus simple, il vous suffit de remplir le formulaire Pass'Sport 2021, téléchargeable sur le site de la Mairie: [www.marsilly.fr](http://www.marsilly.fr)

**Attention, vous avez jusqu'au 15 octobre 2021 pour faire votre demande pour la saison 2021/2022.**

- La deuxième partie de votre licence/adhésion sera financée par la Commune de Marsilly et payée directement aux Clubs Sportifs.